|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2020 Genève, 9-19 juin 2020** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2.2** | **Document C20/17-F** |
| **29 avril 2020** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET  DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION | |

|  |
| --- |
| Résumé  La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information vise à faire prendre conscience des possibilités que l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) peut offrir aux sociétés et économies, ainsi que des moyens de réduire la fracture numérique. Cette Journée marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale et la création de l'Union internationale des télécommunications le 17 mai 1865.  Suite à donner  Le Conseil est invité à **prendre note** de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de 2020, sur le thème "**Connect 2030: les TIC au service des Objectifs de développement durable (ODD)**", qui a été approuvé par le Conseil à sa session de 2019.  En outre, le Conseil est invité à **approuver** le thème retenu pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de 2021, à savoir *"****La confiance à l'ère de la transformation numérique****".*  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  *Résolution* [*60/252*](https://www.itu.int/en/wtisd/Pages/res60-252.aspx) *de l'Assemblée générale des Nations Unies; Résolutions* [*68*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-068-F.pdf)*,* [*71*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-071-F.pdf)*,* [*130*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-130-F.pdf)*,* [*200*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-200-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires; Document* [*C19/17*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0017/en) *du Conseil* |

# 1 Rappel

1.1 La *Journée mondiale des télécommunications* est célébrée chaque année le 17 mai **depuis 1969**, marquant ainsi la signature de la première Convention télégraphique internationale et la création de l'UIT en 1865. Elle a été officiellement instituée par la Conférence de plénipotentiaires tenue à Malaga-Torremolinos en 1973. En reconnaissance du rôle que joue l'UIT en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les TIC, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), réuni à Tunis en novembre 2005, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 17 mai Journée mondiale de la société de l'information ([voir le paragraphe 121 de l'Agenda de Tunis](http://www.itu.int/wsis/docs2/tunis/off/6rev1.html)).

1.2 Le 27 mars 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 60/252, proclamant le 17 mai *Journée mondiale de la société de l'information*, le but étant d'attirer chaque année l'attention du monde entier sur les avantages considérables dont la révolution numérique des TIC fait bénéficier tous les habitants de la planète.

1.3 La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie en novembre 2006 s'est félicitée de la décision de l'Assemblée générale et a modifié la Résolution 68, afin d'inviter le Conseil à adopter un thème particulier pour chaque *Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information*.

# 2 Édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

2.1 Cette année, l'Union et ses partenaires s'intéresseront au Programme Connect 2030 et à la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la réalisation des objectifs mondiaux à l'horizon 2030.

2.2 Le thème de l'édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, à savoir, "**Connect 2030: les TIC au service des Objectifs de développement durable (ODD)**" renforcera l'engagement pris par l'UIT en vue de connecter toute la population, partout dans le monde, tout en mettant en avant la façon dont les TIC peuvent contribuer à accélérer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 défini par les Nations Unies.

2.3 Depuis l'adoption de ce Programme en 2015, l'UIT, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies pour les TIC, a examiné la façon dont les technologies numériques influencent chacun des 17 Objectifs de développement durable (ODD), afin de traduire les grands principes en une action concrète.

2.4 Les États Membres de l'UIT ont adopté le Programme Connect 2030 pour le développement des télécommunications/TIC dans le monde par voie de la Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, afin de définir une vision mondiale commune pour un monde dans lequel les télécommunications/TIC permettent et accélèrent une croissance et un développement socio-économiques écologiquement durables pour tous, partout.

2.5 Compte tenu de la pandémie de maladie à nouveau coronavirus (COVID-19) et dans le cadre de la décennie d'action, le thème de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de cette année devrait viser et contribuer à:

• **améliorer la collaboration et la coopération** entre les gouvernements, les entreprises, les organismes des Nations Unies, la société civile et d'autres acteurs, afin de promouvoir le rôle des TIC dans la lutte contre le COVID-19 au niveau mondial;

• **renforcer le rôle des TIC** pour accélérer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD;

• **mieux faire connaître l'importance de la connectivité**, ainsi que les solutions concrètes reposant sur les TIC et les tendances qui se font jour pour promouvoir la durabilité sur les plans environnemental, économique et social;

• **faire progresser l'utilisation des TIC**, notamment en abattant les obstacles sur le plan de la demande, tels que le manque de moyens financiers et la pénurie de compétences numériques;

• **réduire la fracture numérique** entre les pays et au sein des pays, notamment la fracture numérique entre les hommes et les femmes;

• **exhorter les Membres de Secteur (y compris les PME) et les établissements universitaires** à adhérer au Programme Connect 2030 et à refléter certaines cibles de ce programme dans leurs propres objectifs.

2.6 En raison de la pandémie de COVID-19, la manifestation pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de 2020 aura lieu de manière virtuelle, le 18 mai. Cette édition permettra aux partenaires de l'UIT de se rassembler afin de présenter la contribution que peuvent apporter les TIC pour accélérer la réalisation des ODD et de tenir un échange sur la façon dont les TIC sont utilisées pour faire face à la pandémie de COVID-19. Les différentes parties prenantes présenteront la manière dont elles utilisent les technologies sur le terrain et mettront ainsi en avant leur rôle pour assurer la continuité des activités pendant cette période, tout en soulignant la contribution des TIC en tant que moteurs du développement.

2.7 La manifestation portera sur l'importance du renforcement de la collaboration et de la coopération entre les pays et les secteurs. Elle contribuera à la décennie d'action lancée par le Secrétaire général de l'ONU, en particulier au moyen du renforcement de la sensibilisation en ce qui concerne l'importance des TIC.

# 3 Thème de l'édition 2021 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

3.1 Dans le cadre de notre effort commun en vue de connecter chacun, partout et à tout moment, force est de constater que, malgré l'augmentation constante de l'utilisation de l'Internet, il reste des difficultés à surmonter. Les données pour 2019 montrent que 93% de la population mondiale vit dans une région où un service large bande (ou Internet) mobile est disponible, mais qu'à peine plus de 53% des habitants de la planète utilisent effectivement l'Internet.

3.2 L'un des facteurs les plus importants qui font obstacle à l'utilisation de l'Internet, outre l'accès, l'accessibilité financière et les compétences, tient à la confiance dans l'utilisation des TIC.

3.3 Le thème proposé pour l'édition 2021 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information est le suivant: **"La confiance à l'ère de la transformation numérique"**.

3.4 Le thème proposé permettra aux membres de l'UIT d'accroître la sensibilisation concernant l'importance de la confiance dans un monde où le numérique se généralise. À l'ère du numérique, où les TIC ont des incidences sur la quasi-totalité des activités sociales et économiques, il convient d'accorder une attention particulière aux risques que peuvent représenter les technologies si l'on veut concrétiser les promesses offertes par les TIC pour améliorer le quotidien des populations.

3.5 Les TIC se généralisent et se développent très rapidement et sont porteuses de nouvelles failles et de nouvelles menaces au niveau des infrastructures, des réseaux et des dispositifs, de sorte qu'il est nécessaire d'adopter des stratégies nouvelles et innovantes pour relever le défi que représente l'instauration de la confiance dans l'utilisation des TIC.

3.6 Il est admis que l'expansion et le développement de l'accès aux TIC, étayés par la confiance, sont indispensables pour accélérer la réalisation des 17 ODD définis par les Nations Unies.

3.7 L'ONU a proclamé l'année 2021 "Année internationale de la paix et de la confiance", afin de mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix et de la confiance entre les nations, notamment sur la base du dialogue politique, de la compréhension mutuelle et de la coopération, afin de faire régner durablement la paix, la solidarité et l'harmonie.

3.8 La pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans une crise sans précédent. Des milliards de personnes sont confinées à leur domicile partout sur la planète et sont désormais tributaires du télétravail et des TIC pour continuer d'avoir accès à l'éducation, à la santé et aux biens et services essentiels, ce qui met en évidence l'importance fondamentale des TIC pour l'économie et la société.

3.9 Dans ce contexte, où la collaboration et les partenariats internationaux sont essentiels, l'UIT offre un cadre qui favorise un dialogue mondial, le renforcement des capacités et l'élaboration de normes internationales relatives à la sécurité, l'assistance fournie aux pays en vue de définir des stratégies en matière de cybersécurité et de créer des équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT), et la protection en ligne des enfants.

3.10 Le thème proposé pour l'édition 2021 de la Journée internationale des télécommunications et de la société de l'information s'inscrira dans la droite ligne de la Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018), qui définit le Plan stratégique de l'Union (2020-2023), du Programme Connect 2030 et de la Grande orientation C5 du SMSI: établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_